

Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré : la baisse des effectifs amorcée en 2017 devrait se poursuivre jusqu'en 2022

► Le nombre d'élèves dans le premier degré devrait s'établir à 6 747 100 à la rentrée 2018, à 6 683 400 à celle de 2019 et à 6 447 500 à la rentrée 2022 ; il était de 6 783 400 à la rentrée 2017, en légère baisse par rapport à 2016. La poursuite de la baisse résulte essentiellement des évolutions démographiques et affectera à la fois le niveau préélémentaire et le niveau élémentaire.

Noémie Cavan - DEPP-B1

► Les prévisions d'effectifs d'élèves qui seront scolarisés aux rentrées de 2018 à 2022 reposent sur les évolutions démographiques, déterminant principal des variations attendues, et sur la prise en compte des conséquences des politiques éducatives mises en place.

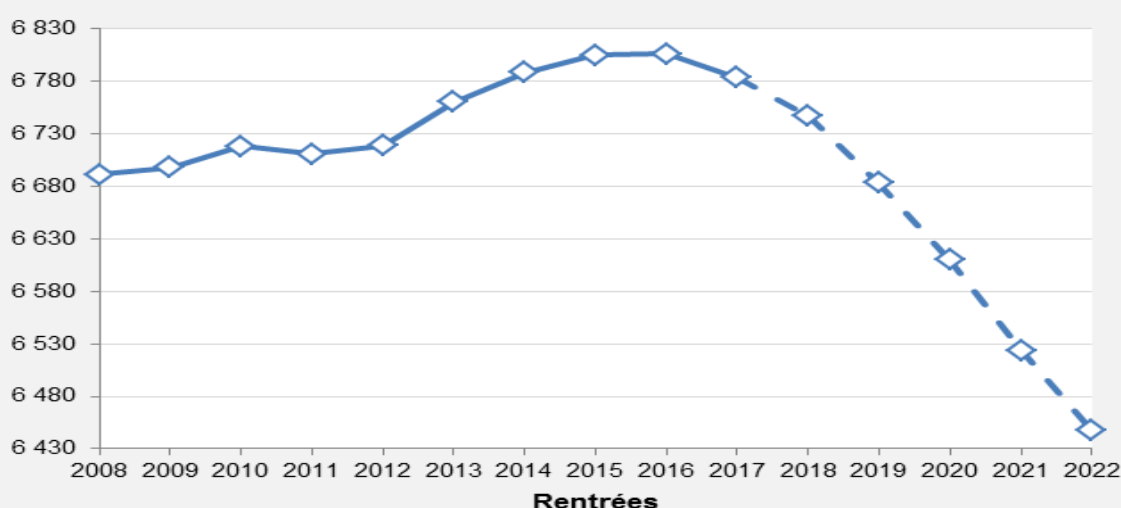
À la rentrée 2018, les effectifs des écoles publiques et privées (France métropolitaine et DOM) devraient diminuer de 36 200 élèves. En 2019, cette baisse devrait s'accroître avec 63 700 élèves de moins et s'amplifier jusqu'à la rentrée 2022 ► **figures 1 et 3.**

Si à la rentrée 2018, la baisse attendue des effectifs d'élèves devrait concerner majoritairement le niveau préélémentaire, elle se répartira en 2019 sur les niveaux préélémentaire et élémentaire de manière identique. Les effectifs diminueront ensuite de façon importante dans les deux niveaux jusqu'à la rentrée 2022 ► **figure 2.**

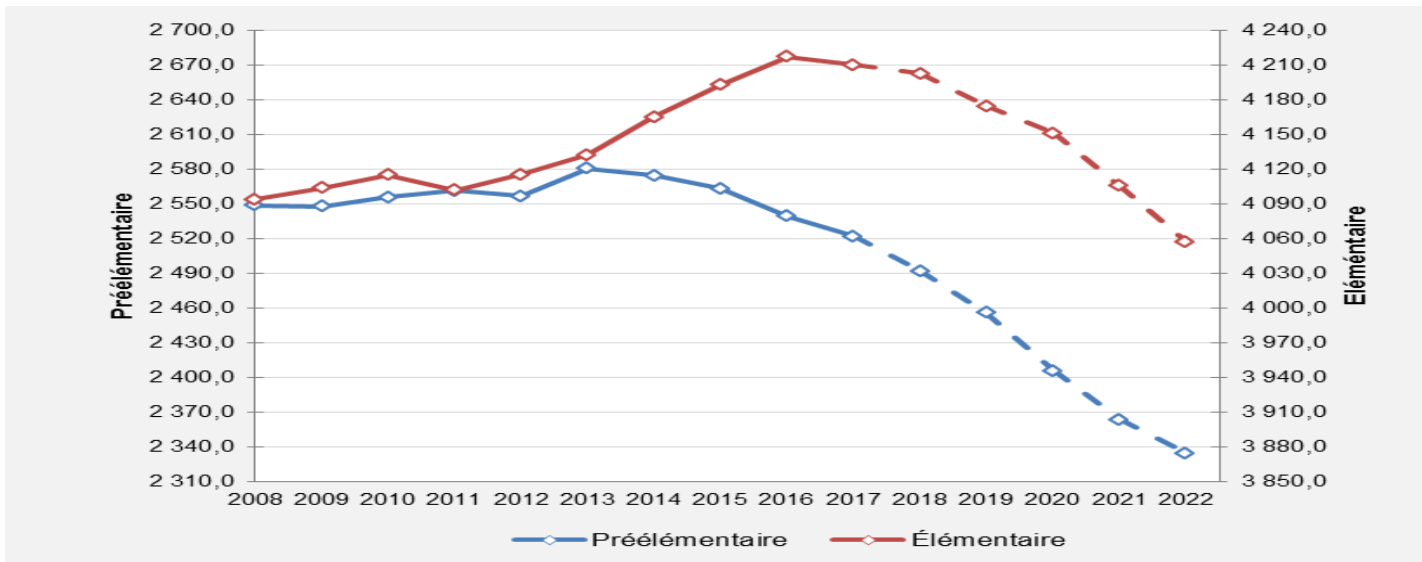
EN 2018, LE PASSAGE AU CP DE LA GÉNÉRATION DES ENFANTS NÉS EN 2012 PROVOQUE UNE BAISSE IMPORTANTE DES EFFECTIFS EN PRÉÉLÉMENTAIRE

Après une baisse de 17 200 élèves à la rentrée 2017 (-0,7%), les effectifs en préélémentaire devraient à nouveau diminuer aux cinq prochaines rentrées scolaires ► **figures 3 et 4.** La baisse devrait être plus forte à la rentrée 2018 (-29 900 élèves) et de plus en plus importante jusqu'à la rentrée 2020 (-36 200 élèves en 2019 puis -50 600 en 2020). Cette tendance à la baisse s'infléchira ensuite jusqu'à la rentrée 2022 (-42 000 élèves en 2021 puis -29 100 en 2022). Ces diminutions d'effectifs s'expliquent en très grande partie par le remplacement des générations : les générations 2015 et 2016 âgées de 3 ans respectivement aux rentrées 2018 et 2019

1 - Évolution des effectifs d'élèves dans le premier degré (en milliers)



2 - Effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire et l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : l'échelle de gauche concerne les effectifs d'élèves en préélémentaire (courbe bleue) et celle de droite les effectifs en élémentaire (courbe prune). Une graduation correspond à une évolution de 30 000 élèves pour le préélémentaire et pour l'élémentaire. Ainsi entre les rentrées 2016 et 2017, les effectifs en préélémentaire ont diminué de 17 200 élèves et de 7 100 élèves en élémentaire.

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé sous et hors contrat.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 18.04. © DEPP

3 - Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré pour 2018 et 2019 *

	Constat 2017	Prévision 2018	Évolution de 2017 à 2018		Prévision 2019	Évolution de 2018 à 2019	
			Effectifs	En %		Effectifs	En %
Préélémentaire	2 522 282	2 492 382	- 29 900	- 1,2%	2 456 221	- 3 6 161	- 1,5%
<i>dont les 2 ans</i>	92 885	92 420	- 465	- 0,5%	90 651	- 1 769	- 1,9%
Élémentaire	4 210 357	4 203 138	- 7 219	- 0,2%	4 174 661	- 28 477	- 0,7%
ULIS-école	50 647	51 573	926	1,8%	52 516	943	1,8%
Total premier degré	6 783 286	6 747 093	- 36 193	- 0,5%	6 683 398	- 63 695	- 0,9%

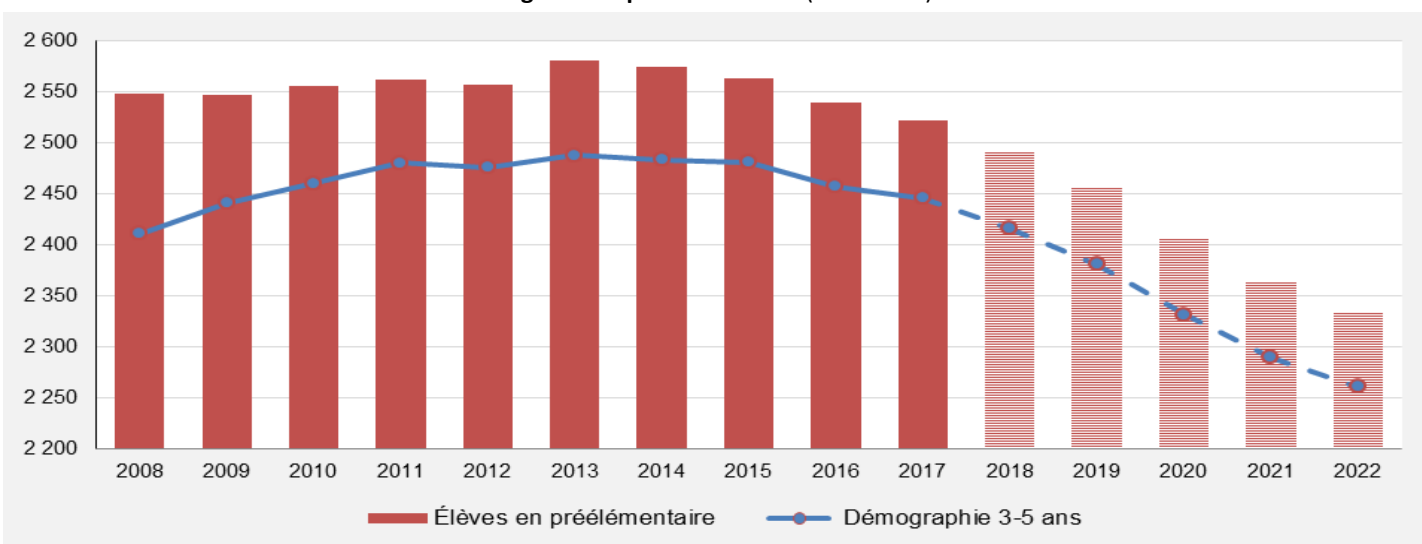
* Pour accéder aux prévisions pour les années 2020, 2021 et 2022, voir « POUR EN SAVOIR PLUS ».

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé sous et hors contrat.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 18.04. © DEPP

4 - Évolution des effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2018, 2 492 400 enfants devraient être scolarisés en préélémentaire. À la même date, la population des 3-5 ans est estimée à 2 416 400 enfants.

Remarque - Les effectifs en préélémentaire sont plus importants que le nombre d'enfants de 3 à 5 ans en raison de la présence d'enfants de 2 ans et de plus de 5 ans en préélémentaire.

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé sous et hors contrat.

Sources : MEN-DEPP, Insee.

Réf. : Note d'information, n° 18.04. © DEPP

remplaceront celles de 2012 et 2013, de taille plus importante, âgées de 6 ans, qui quitteront le niveau préélémentaire. La population estimée des enfants âgés de 3 à 5 ans devrait ainsi diminuer de 30 000 à la rentrée 2018 et de 34 700 à celle de 2019 ► **figure 5**.

Au-delà de la démographie, ces prévisions reposent sur des hypothèses de taux de scolarisation. Pour les 3 à 5 ans, les taux sont supposés identiques à ceux de 2017. Quant aux enfants de 2 ans, leur taux de scolarisation oscille autour de 12 % sur les années récentes

5 - Évolution de la population

	Source Insee-DEPP			Estimation DEPP				
	2014 à 2015	2015 à 2016	2016 à 2017	2017 à 2018	2018 à 2019	2019 à 2020	2020 à 2021	2021 à 2022
3-5 ans	- 2 500	- 24 200	- 11 100	- 30 000	- 34 700	- 49 800	- 41 900	- 28 700
6-10 ans	25 800	28 800	- 6 900	3 400	- 17 500	- 15 700	- 44 600	- 46 600
Total 3-10 ans	23 300	4 600	-1 8 000	- 26 600	- 52 200	- 65 500	- 86 500	- 75 300

Lecture : entre les rentrées 2016 et 2017, on estime que la population âgée de 3 à 5 ans a diminué de 11 100 enfants et de 6 900 enfants pour celle âgée de 6 à 10 ans. Entre les rentrées 2017 et 2018, on estime que le nombre d'enfants de 3 à 5 ans devrait diminuer de 30 000 et celui des enfants de 6 à 10 ans devrait augmenter de 3 400.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MEN-DEPP, Insee.

Réf. : Note d'information, n° 18.04. © DEPP

(il s'établit à 11,7 % à la rentrée 2017). L'hypothèse sur laquelle repose la prévision est celle d'une légère augmentation de la scolarisation à 2 ans qui ramènerait le taux de scolarisation à son niveau de 2016 (11,9 %). En raison du nombre d'enfants de 2 ans de plus en plus faible, le nombre d'élèves de cet âge diminuerait tout de même légèrement à la rentrée 2018 (- 500 élèves).

APRÈS UNE LÉGÈRE BAISSÉ À LA RENTRÉE 2017, LES EFFECTIFS EN ÉLÉMENTAIRE DEVRAIENT ENCORE DIMINUER JUSQU'À LA RENTRÉE 2022

Après une hausse continue depuis plusieurs années ► **figures 2 et 6**, les effectifs en élémentaire ont diminué de 7 200 à la rentrée 2017. Le nombre d'élèves à ce niveau devrait encore diminuer de 7 200 élèves à la rentrée 2018 (- 0,2 %) puis de 28 500 élèves à la rentrée 2019 (- 0,7 %). Les effectifs s'établiraient ainsi à 4 203 100 élèves à la rentrée 2018 et à 4 174 700 élèves à celle de 2019. La baisse s'accroîtrait ensuite avec des effectifs escomptés de 4 057 500 élèves à la rentrée 2022, niveau le plus bas depuis 2008 ► **figure 3**.

À la rentrée 2018, la génération 2012 qui arrive en cours préparatoire (CP) est de taille proche de la génération 2007 qui quitte le CM2 (+ 2 300 naissances). À la rentrée de 2019, la génération arrivant en élémentaire est de taille plus faible que celle qui le quitte (- 16 900 naissances). Le remplacement des générations est ensuite de plus en plus déficitaire jusqu'à la rentrée 2022 (- 49 200 naissances en 2016 par rapport à 2011).

Les baisses importantes des taux de redoublement depuis la rentrée

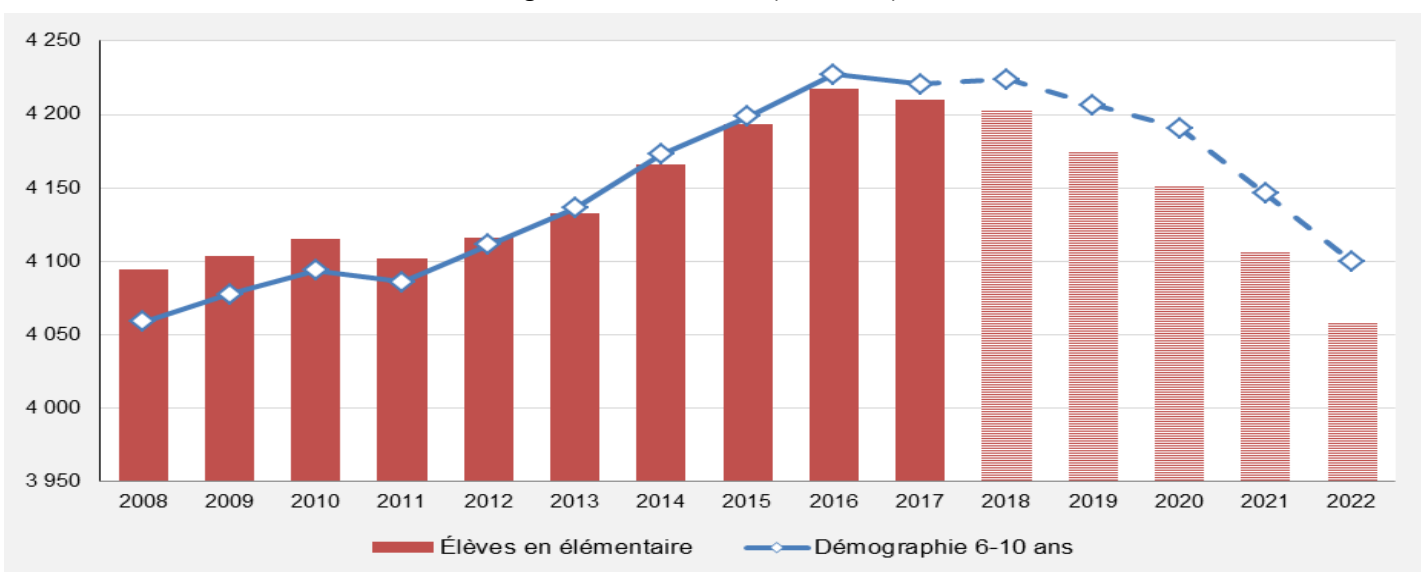
2014 et les mouvements migratoires maintenus constants par rapport à ceux de la rentrée 2017 (voir « **Méthode de prévision retenue dans le premier degré** ») expliquent notamment la baisse de 7 200 élèves attendue à la rentrée 2018.

Au-delà de l'effet très fort de la démographie, les prévisions établies pour le niveau élémentaire s'appuient sur des hypothèses de légère baisse des taux de redoublement à la rentrée 2018 au CP et au CE2 (- 0,1 point pour chacun). Les taux de redoublement en CE1, CM1 et CM2 sont maintenus constants. Les taux de redoublement sont peu modifiés, ceux-ci étant déjà à un niveau bas à la rentrée 2017 (entre 0,2 % au CM1 et au CM2 et 1,1 % au CP).

LES EFFECTIFS DES UNITÉS LOCALISÉES D'INCLUSION SCOLAIRE DEVRAIENT CONTINUER À AUGMENTER

À la rentrée 2017, 50 600 élèves sont scolarisés dans des unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS-école). Ces classes permettent à des élèves en situation de handicap de bénéficier d'une scolarité inclusive tout en restant dans le milieu scolaire ordinaire. Les prévisions établies pour les prochaines rentrées scolaires reposent sur la progression de la scolarisation de ces élèves. Leurs effectifs continueraient d'augmenter au cours des prochaines rentrées scolaires à un rythme plus modéré qu'en 2017 mais plus soutenu que les années précédentes (+ 1,8 % à partir de 2018 contre + 1,5 % en 2015 et 2016 et + 2,4 % en 2017). Ce sont ainsi 51 600 élèves en situation de handicap qui pourraient être scolarisés dans un établissement du premier degré à la rentrée 2018 puis 52 500 à celle de 2019 et jusqu'à 55 400 à la rentrée 2022 ► **figure 3**.

6 - Évolution des effectifs d'élèves dans l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2018, 4 203 100 enfants devraient être scolarisés en élémentaire. À la même date, la population des 6-10 ans est estimée à 4 224 000 enfants.

Remarque - Les effectifs d'élèves en élémentaire sont plus importants que le nombre d'enfants de 6 à 10 ans en début de période en raison des redoublements traduisant la présence d'élèves de plus de 10 ans. La baisse de ces taux de redoublement depuis 2014 réduit la présence de ces élèves plus âgés. Les effectifs en élémentaire sont alors inférieurs au nombre d'enfants de 6 à 10 ans car les enfants de cette tranche d'âge sont également scolarisés en préélémentaire, dans les ULIS, dans le second degré et dans des établissements médico-sociaux.

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé sous et hors contrat.

Sources : MEN-DEPP, Insee.

Réf. : Note d'information, n° 18.04. © DEPP

LA PART DU SECTEUR PUBLIC DEVRAIT SE STABILISER AUTOUR DE 86 %

À la rentrée 2017, 5 842 700 élèves fréquentent des écoles du secteur public, ce qui établit la part de ce secteur à 86,1 %. Comme pour les rentrées précédentes, ce taux devrait globalement peu évoluer aux rentrées 2018 et suivantes (**figure 7**) ; il s'établirait en préélémentaire à 87,1 %, et en élémentaire à 85,3 % à la rentrée 2018 et à 84,8 % en 2022. Dans le préélémentaire, la répartition entre secteur public et secteur privé est supposée constante par rapport à la rentrée 2017. En élémentaire, les hypothèses retenues font évoluer la part du public sur la tendance observée entre 2016 et 2017.

Au total, les effectifs du secteur privé (sous et hors contrat) devraient augmenter de 2 600 élèves à la rentrée 2018 et diminuer de 2 200 à celle de 2019. La baisse se poursuivra jusqu'à la rentrée 2022 où le nombre d'élèves scolarisés dans le secteur privé devrait s'établir à 921 000, soit 19 500 élèves de moins qu'à la rentrée 2017. Le secteur public devrait scolariser 38 700 élèves de moins en 2018 puis 61 500

de moins en 2019. À la rentrée 2022, le secteur public devrait compter 316 300 élèves de moins qu'à la rentrée 2017.

Malgré une légère hausse dans le secteur privé à la rentrée 2017, les effectifs en préélémentaire devraient diminuer aux rentrées 2018 à 2022 dans les deux secteurs de scolarisation (- 26 100 pour le secteur public et - 3 800 pour le secteur privé à la rentrée 2018). À la rentrée 2022 en préélémentaire, ce seraient 163 800 élèves de moins qu'à la rentrée 2017 dans le secteur public et 24 000 de moins dans le secteur privé. En élémentaire, les effectifs devraient être en baisse dans le secteur public à ces mêmes rentrées (- 13 500 élèves en 2018 et jusqu'à - 157 000 élèves en 2022 par rapport à 2017). Dans le secteur privé, les effectifs en élémentaire devraient augmenter aux rentrées 2018 à 2020 (+ 6 300 élèves en 2018, + 2 500 en 2019 et + 1 900 en 2020) puis diminuer aux rentrées 2021 et 2022 (respectivement - 1 900 et - 4 700 élèves).

7 - Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré (secteur public) pour 2018 et 2019 et part du public (en %) *

	Constat 2017		Prévision 2018		Prévision 2019	
	Effectif	Part du public	Effectif	Part du public	Effectif	Part du public
Préélémentaire	2 197 356	87,1	2 171 254	87,1	2 139 789	87,1
Élémentaire	3 598 069	85,5	3 584 558	85,3	3 553 608	85,1
ULIS-école	47 283	93,4	48 147	93,4	49 028	93,4
Total premier degré	5 842 708	86,1	5 803 959	86,0	5 742 425	85,9

* Pour accéder aux prévisions pour les années 2020, 2021 et 2022, voir « POUR EN SAVOIR PLUS ».

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 18.04. © DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'information 18.04 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

- **Figures 3 et 7** : pour accéder aux prévisions pour les années 2020, 2021 et 2022, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel »

- ROBIN J., « Les élèves du premier degré à la rentrée 2017 : neuf classes sur dix de CP en REP+ accueillent au maximum quinze élèves », Note d'information, n° 17.25, MEN-DEPP, décembre 2017.

Méthode de prévision retenue dans le premier degré

Champ de la prévision

Les prévisions portent sur l'ensemble du premier degré, secteurs public et privé y compris hors contrat, en France métropolitaine et dans les cinq DOM.

Le préélémentaire

Les prévisions dans le préélémentaire se basent sur des taux de scolarisation.

Les données démographiques utilisées lors de ces prévisions s'appuient sur les pyramides des âges diffusées par l'Insee lors de la publication du Bilan démographique de 2017. Les pyramides diffusées correspondent aux rentrées 2015 (données définitives) et aux rentrées 2016 à 2018 (données provisoires). Les effectifs d'enfants des générations 2011 à 2017 ont été révisés par la DEPP à partir des données de l'état civil et des bilans démographiques précédents. Les naissances 2018 à 2020 ont été estimées en supposant que le taux de fécondité continuera de baisser en 2018. Le nombre d'enfants par âge des rentrées 2018 à 2022, évalué au 31 décembre, a été estimé en faisant l'hypothèse que les taux de mortalité par âge et les soldes migratoires resteraient constants. Ces populations sont provisoires et seront révisées lors de la publication début 2019 par l'Insee du Bilan démographique de 2018.

Pour chaque âge, sur l'ensemble du champ (public et privé), on calcule à partir de ces données les taux de scolarisation des rentrées précédentes en rapportant le nombre d'élèves d'un âge donné à la population totale du même âge.

Ces taux sont ensuite projetés pour les rentrées 2018 à 2022 et appliqués aux populations par âge estimées pour ces années. On obtient ainsi pour chaque âge concerné les effectifs qui devraient être scolarisés en préélémentaire.

Les hypothèses retenues, dans cette Note d'information, pour l'évolution des taux de scolarisation sont :

- une légère hausse du taux de scolarisation des 2 ans en 2018 pour retrouver le taux de 2016 (11,9 %, soit + 0,2 point par rapport à 2017) puis taux stable jusqu'à 2022 ;
- un taux de scolarisation des enfants de 3 à 5 ans stable par rapport à 2017 (97,1 % pour les 3 ans, 99,6 % pour les 4 ans et 99,8 % pour les 5 ans).

L'élémentaire

Les prévisions dans l'élémentaire se basent sur les taux de passage apparents.

Ces taux se calculent sur les rentrées scolaires précédentes en rapportant l'effectif d'un niveau d'études (public + privé total) à l'effectif du niveau inférieur de la rentrée précédente.

Ainsi le taux de passage pour les CM2 de la rentrée 2017 est le rapport du nombre d'élèves en CM2 en 2017 sur l'effectif des CM1 de la rentrée 2016. Pour les CP, le niveau inférieur est assimilé aux enfants de 5 ans ou plus scolarisés dans le préélémentaire.

Ces taux de passage comprennent à la fois les passages dans le niveau supérieur, les redoublements dans le niveau étudié mais aussi dans le niveau inférieur ainsi que les effets migratoires.

Les taux de passage ainsi calculés sont ensuite projetés pour les rentrées 2018 à 2022.

Les hypothèses retenues pour l'évolution de ces taux, dans cette Note d'information, sont une légère baisse des taux de redoublement dans le secteur public en CP et en CE2 en 2018 et le maintien de ces taux en 2019. L'apport du solde migratoire est considéré constant par rapport à la rentrée 2017.

Cette baisse des taux de redoublement fait baisser les taux de passage apparents pour 2018 (public + privé total) en CP et CE2 (- 0,1 point pour chacun), augmenter ceux en CE1 et CM1 (+ 0,1 point pour chacun) et laisse stable celui en CM2.